



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 22.04.2008 L'an deux mille huit et le vingt huit avril à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE-, Mr RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Mme ESPIE, THUEL.

N° 08/94 **Absents:** Mr BALOUP (excusé), Melle PORTAL (excusée), Mr DELBES, Mme RAHOU (excusée), Mr LE ROCH (excusé).

Secrétaire : Mr BOUDES.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Boudes

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COLLEGE DU SAUT-DE-SABO

Le Collège de Saint-Juéry a demandé une subvention exceptionnelle afin de pouvoir participer au Conseil National des arts du cirque les 25, 26, 27 et 28 mai 2008 à Surgères (17). En effet, la section des Arts du Cirque du Collège a été retenue pour participer à ce festival. Le groupe du collège sera composé de 11 élèves et de 2 accompagnateurs.

Entendu le présent exposé,

Compte tenu du caractère exceptionnel de cette manifestation et de la richesse culturelle et sportive qu'il représente,

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE,

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300 € au Collège du Saut-de-Sabo de Saint-Juéry.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2008.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,